

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

### OFFRE D'EMPLOI

**POSTE: Ouvrier de voirie Saisonnier temps complet Juin à novembre (6 mois)**

#### **Responsabilités :**

- Conduire et opérer les véhicules et la machinerie selon les directives ;
- Réaliser différents travaux de réparation et d'entretien des équipements, terrains, bâtiments et autres travaux relatifs à l'entretien du réseau de voie publique, de la signalisation routière, des réseaux de distribution et d'évacuation des eaux ainsi que des fossés de drainage et des ponceaux ;
- Effectuer des tâches manuelles reliées au service de la voirie;
- Assumer toutes autres tâches telles qu'assignées par son ou ses supérieurs immédiats.

#### **Exigences :**

- Être détenteur d'un diplôme de fin d'études de niveau secondaire V ou équivalent ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 obligatoire.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3 ou s'engage à l'obtenir dans les 12 mois suivant sa période de probation;
- Avoir de la débrouillardise, de l'initiative et être autonome ;
- Avoir une bonne santé ;
- S'engager à suivre de la formation, lorsque nécessaire.
- Posséder les aptitudes pour le travail d'équipe.

#### **Conditions salariales :**

- Salaire horaire se situant entre 13,50\$ à 16,00\$ selon les compétences et l'expérience.
- Semaine de 40 heures.
- Être disponible à travailler en dehors des heures régulières de travail.
- \*Avantages sociaux : RVER et assurance-collective (après le délai requis).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard vendredi 7 juin 2019, 12h00** à : Municipalité de Saint-Siméon, 502, rue Saint-Laurent, case postale 98, Saint-Siméon, QC G0T 1X0 ou par courriel à : [info@saintsimeon.ca](mailto:info@saintsimeon.ca)

À compétence égale, les résidents sur le territoire de la municipalité seront privilégiés.

Seules les candidatures reçues dans le cadre de ce concours seront analysées.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

Sylvie Foster, directrice générale

Donné à Saint-Siméon ce 22 mai 2019.